

10 BONNES RAISONS POUR SE SYNDIQUER



1

LES SYNDICATS, PLUS ACTUELS QUE JAMAIS !

Le monde du travail évolue sans cesse : transformations numériques, nouvelles formes de management, enjeux sociaux, économiques et environnementaux...

Dans ce contexte, les syndicats sont indispensables pour accompagner ces évolutions, défendre les droits des salariés et négocier des avancées concrètes.

La CFE-CGC est ancrée dans la réalité professionnelle d'aujourd'hui et apte à faire face aux défis de demain.





Adhérer à un syndicat, c'est rejoindre un collectif qui informe sur l'activité économique, apporte des repères juridiques et une vision sociale.

Se syndiquer, c'est supporter ceux qui militent au-delà des intérêts personnels pour agir au service de tous les salariés.

La CFE-CGC s'appuie sur le collectif pour développer son influence et sa pertinence: plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids dans les négociations pour obtenir de meilleures conditions de travail, des hausses de salaires, des garanties sociales solides...

2

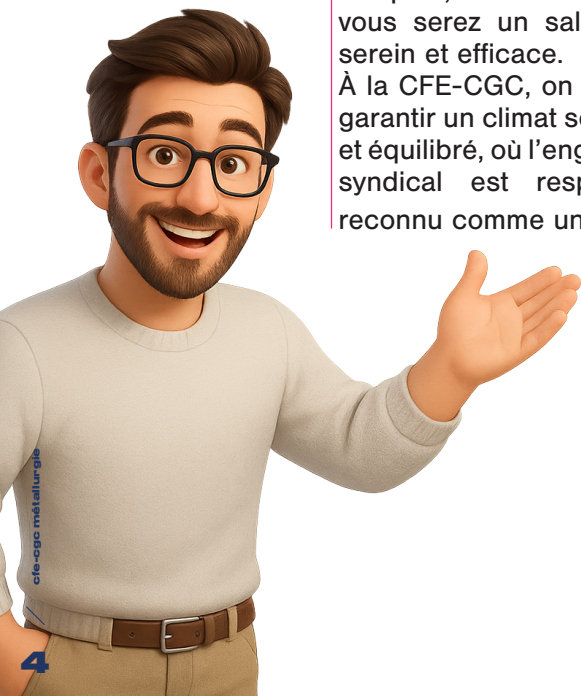
ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

3

UNE FAÇON DE SÉCURISER MA CARRIÈRE

L'adhésion à un syndicat est totalement confidentielle, ni l'employeur ni vos collègues ne seront au courant de votre soutien à la CFE-CGC. De plus, en étant informé, vous serez un salarié plus serein et efficace.

À la CFE-CGC, on agit pour garantir un climat social sain et équilibré, où l'engagement syndical est respecté et reconnu comme un atout..



4

JE NE SUIS PAS SEUL !

Un problème avec mon employeur ?

Une interrogation à propos de mon contrat, ma rémunération ou mes droits ?

Un besoin d'accompagnement pour préparer ma retraite ?

Une question relative aux activités de mon CSE ?

Je peux compter sur l'accompagnement du réseau CFE-CGC qui met à ma disposition des experts capables de m'aider rapidement et efficacement.



5

MA COTISATION EST UN INVESTISSEMENT

Se syndiquer, c'est comme souscrire à une assurance : on n'en mesure pas toujours l'utilité au quotidien, mais le jour où on en a besoin, on est bien content de l'avoir ! En plus, la cotisation donne droit à un crédit d'impôt de 66% qui vous est reversé ou déduit.

6

UN SYNDICAT INDÉPENDANT

À la CFE-CGC, nous défendons les intérêts des salariés sans aucune influence politique, philosophique ou religieuse. Nous restons concentrés sur ce qui compte vraiment : le bien-être et les droits des salariés, quelles que soient leurs opinions personnelles.





UN SYNDICAT RESPONSABLE ET CONSTRUCTIF !

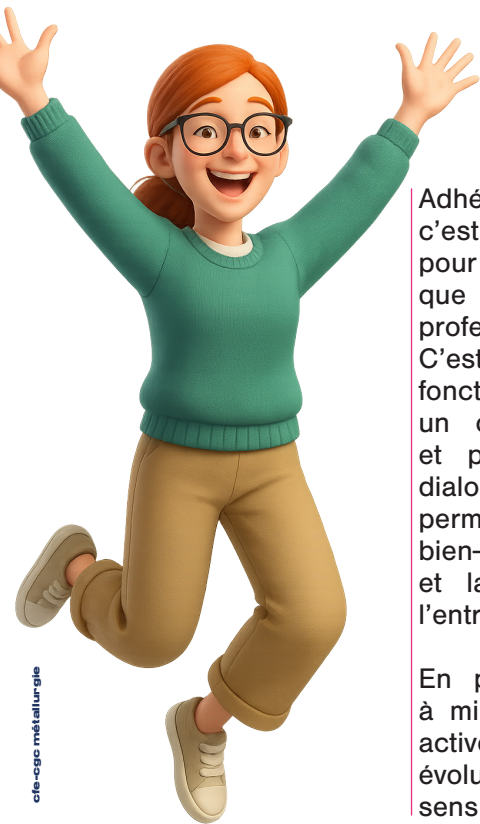


Contrairement aux idées reçues, militer, c'est surtout participer au dialogue social et faire avancer les choses. La CFE-CGC privilégie le dialogue, la concertation et la négociation pour obtenir des avancées concrètes.

Notre engagement est simple : obtenir des avancées durables, sans créer de tensions entre salariés et employeurs.

8

SE SYNDIQUER, C'EST AIMER SON ENTREPRISE ET VOULOIR LA FAIRE ÉVOLUER



Adhérer à la CFE-CGC, c'est montrer de l'intérêt pour son entreprise ainsi que pour son avenir professionnel !

C'est vouloir qu'elle fonctionne mieux, dans un climat plus serein et plus équitable. Un dialogue social de qualité permet d'améliorer le bien-être des salariés et la performance de l'entreprise.

En passant d'adhérent à militant, on contribue activement à son évolution dans le bon sens.

9

DEVENIR ADHÉRENT, C'EST FAIRE ENTENDRE SA VOIX !

La CFE-CGC influence les décisions de l'entreprise au travers du dialogue social proportionnellement au nombre de salariés qui la soutiennent.



À l'écoute de tous les salariés et plus particulièrement des techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs mais aussi managers, la CFE-CGC se positionne sur des problématiques liées à la gouvernance des entreprises et à l'équilibre concret entre les exigences professionnelles et la qualité de vie au travail...

10

UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE, OÙ CHACUN A SON MOT À DIRE

Contrairement à l'image de syndicats autoritaires où seuls les leaders décident, la CFE-CGC fonctionne de manière démocratique. Chaque adhérent peut s'exprimer, proposer des idées et participer aux décisions.

Nous croyons en la force du dialogue et de la co-construction, non seulement avec l'employeur mais aussi au sein du syndicat lui-même.



Convaincu ? Rejoignez-nous !



FÉDÉRATION CFE-CGC MÉTALLURGIE

Notre poids dans la branche

3^{ème} ORGANISATION REPRÉSENTATIVE
DANS LA BRANCHE AVEC 25.05% À L'ISSUE
DU CYCLE DE REPRÉSENTATIVITÉ 2025

Fédération

+ de 36 000

adhérents

+ de 83%

d'adhérents depuis 1990

38

syndicats

350

délégués syndicaux
centraux et
coordinateurs

1500

sections syndicales

SYNDICAT MÉTALLURGIE HAUTS NORMANDS (SMHN)

Les chiffres clés

- > Plus de 65 équipes d'élus et de représentants SMHN CFE-CGC répartis sur le territoire
- > 1^{er} syndicat représentant les populations employés, techniciens, agent de maîtrise, ingénieurs et cadres.
- > Plus de 50 délégués syndicaux qui représentent le SMHN CFE-CGC dans leur entreprise et qui définissent les orientations du syndicat.

LE SMHN AU SERVICE DES SALARIÉS

Une organisation syndicale pèse d'autant plus dans les négociations qu'elle représente un grand nombre de salariés et qu'elle est capable de les mobiliser. Le faible taux de syndicalisation en France n'est pas une fatalité.

À la CFE-CGC, nous voulons réconcilier le syndicalisme réformiste et constructif avec le plus grand nombre.

Le **SMHN CFE-CGC** milite en faveur du pluralisme des catégories de salariés qui, selon lui, est gage du refus de l'uniformisation des hommes et des valeurs de l'entreprise.

L'encadrement est un concept fédérateur plus qu'un statut.

Sans aucune attache politique, confessionnelle ou raciale, le **SMHN CFE-CGC** a pour objectif la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des salariés.

Il promeut ses aspirations, défend ses intérêts et plus largement se veut au service de l'intérêt général, spécifique mais solidaire.

Auprès des directions d'entreprises, du patronat, des ministères de tutelle et de l'ensemble des institutions, le **SMHN CFE-CGC** est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble du personnel.

La CFE-CGC est une organisation syndicale représentative.

À ce titre, elle est habilitée à signer des accords collectifs, tant pour les cadres que pour les non-cadres.

Par son action, le **SMHN CFE-CGC** se positionne sur les grands dossiers économiques et sociaux tels que l'emploi, la politique salariale, la formation, la retraite, la prévoyance, les conditions de travail des thèmes qui régissent la vie quotidienne des salariés dans l'entreprise.

Le **SMHN CFE-CGC** est un interlocuteur incontournable des directions. En étant présent, et en force, à tous les niveaux de la représentation des salariés dans l'entreprise: Comité Social et Économique (CSE), Comité Social et Économique Central (CSEC), Comité de Groupe, Comité de Groupe européen, Conseils de prud'hommes, institutions de prévoyance, Caisses de retraite, Conseils d'administration.



BÉNÉFICIEZ DE TOUS

Des informations dédiées issues :

- > De votre section syndicale
- > Du syndicat SMHN CFE-CGC
- > De la fédération CFE-CGC Métallurgie et la Confédération CFE-CGC

Un contrat de protection juridique MACIF

En cas de litige avec votre employeur (pour les adhérents depuis plus de 3 ans et à jour de leur cotisation)



LES SERVICES !

Le soutien du réseau CFE-CGC pour vous et vos proches :

- Logement, retraite, emploi, formation, santé, prévoyance: constitution et suivi des dossiers auprès des organismes paritaires (ex: Action Logement, AGIRC-ARRCO; France Travail, APEC, transition Pro, CPAM, CAF, ...)
- Conseillers du salarié et Conseillers Prud'hommes.

L'accès au service de soutien scolaire Prof Express

Pour vos enfants et petits-enfants (anglais, français, mathématiques, et autres matières du CP à la terminale)

Une section active pour nos retraités

**ÊTRE REPRÉSENTÉ,
C'EST SE DONNER LES MOYENS
D'ÊTRE ENTENDU ET DÉFENDU**



REJOIGNEZ-NOUS !

SMHN CFE-CGC

26 rue de l'industrie

76000 ROUEN

syndicat@cfecgc-smhn.fr

